



BULLETIN D'INSCRIPTION

TITUS

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

TELEPHONE : _____ E mail : _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

DATE de NAISSANCE : ____/____/____ Age _____ Catégorie _____

LICENCE :

FF TRI

UNSS

Montant de l'inscription **5 €**

N° de la licence : _____

NON LICENCIE :

Montant de l'inscription : 5 € +Pass compétition (2€) soit **7 euros**

Joindre obligatoirement un certificat médical d'aptitude au sport en compétition ou duathlon en compétition

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise mon enfant mineur _____ à participer au duathlon avenir de la fermière du 23 mars 2019.

Mme ou M. _____ le ____/____/2019

SIGNATURE :

Je soussigné _____ certifie avoir pris connaissance du règlement, m'y conforter et disputer cette épreuve dans le meilleur état d'esprit et dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas de vol, d'accident ou de défaillances physique immédiates ou consécutives à un mauvais état de santé.

Fait à : _____ Le ____/____/2019

SIGNATURE :

BULLETIN + CHEQUE + PHOTOCOPIE DE LA LICENCE A L'ORDRE DE SARDINES TRIATHLON A
RETOURNER
Sardines triathlon
83 bd du Redon la Rouvière bat A14
13009 MARSEILLE

ATTENTION date limite de renvoi des bulletins 18 mars
Sinon inscription sur place

DUATHLON LA FERMIERE SARDINE TRIATHON



SAMEDI 23 mars 2019

RENSEIGNEMENT AU 06-12-72-63-21

Lieu de l'épreuve : Centre sportif départemental de Fontainieu

Sur autoroute Nord sortir au M.I.N. des Arnavaux

Prendre direction ST MARTHE ST JOSEPH

Au rond point prendre à gauche DIRECTION ST JOSEPH

Au feu rouge prendre DIRECTION ST JOSEPH

Roulez jusqu'au panneau ST JOSEPH

Prendre à droite direction CLINIQUE ST BARNABE / CENTRE SPORTIF Chemin de fontainieu

- **OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : 12H00**
- **FIN DES INSCRIPTIONS : 13H 00**
- **BRIEFING POUR TOUS :13H 15**
- **REMISE DES RECOMPENSES :17H**
- **SURVEILLANCE DU PARC DE 12H30 à 17h00**

**ATTENTION AUCUN VELO NE SORTIRA AVANT
L'ARRIVEE DU DERNIER CONCURENT DE LA DERNIERE
COURSE.**

HORAIRE DE COURSE

-Poussines, mini poussines départ 13h30

Ensuite les courses s'enchaîneront dans cet ordre.

-Pupille

-Benjamins

-Minimes cadets juniors

En fonction du nombre d'inscrit nous séparerons les filles des garçons

DISTANCES

Catégories	Course à pied	Vélo	Course à pied
Poussin	300m	1000m	300m
Pupille	500m	2000m	500m
Benjamin	800m	3200m	800m
Minimes cadet juniors	1000m	5400m	1000m

Participation : *Licenciés FF tri UNSS : Paiement de droit d'inscription de 5 euros.
*Non licenciés : Paiement d'un droit d'inscription de 7 euros qui comprend 2 euros pour le Pass compétition, réservé à la FF tri.

Justificatifs à fournir :

- *Licence FFtri pour les licenciés.**et sa photocopie**
- *Justificatif d'identité
- *Obligatoirement pour les non licenciés **et licence Unss:**
 - 1 certificat médical de moins de 1 an de non contre indication à la pratique du sport en compétition ou le duathlon en compétition datant de moins de 1 an.
 - 1 autorisation parentale.

Matériel :

- * Course à pied : une paire de basket.
- *Vélo : un vélo tout terrain pour toutes les catégories.
- *Casque homologué obligatoire et gants conseillés
- ***Dossards fournis par l'organisation**

RECOMPENSE POUR TOUS LES PARTICIPANTS (REMISE DES PRIX à 16H30 au car podium)

RAVITALEMENT EN SOLIDE ET LIQUIDE A L'ARRIVEE.

REGLEMENT : Il sera celui de la fédération française de triathlon.

TOUTES DECISIONS D'UN ARBITRE EST SANS APPEL

COURSE A PIED

Les concurrents n'ont pas le droit de pénétrer dans la partie de course à pied avec le casque.
La gêne d'un autre participant est interdite
Le parcours sera effectué dans sa totalité
Le dossard fourni par l'organisation doit être correctement porté sur le devant.

VELO

Casque homologué obligatoire.
Le vélo doit être obligatoirement un vélo tout terrain.
Le matériel doit être en état de fonctionnement et sera vérifié par les arbitres avant le départ dans le parc à vélo.
Gêner un autre participant est interdit

Un ouvreur en vélo encadrera la course sur la partie vélo Pour les catégories poussins pupilles et benjamins .En course à pied des chouchous seront distribuer si le concurrent doit effectuer plusieurs boucles

CONDITION EN CAS D'ANNULATION :

Si pour des raisons météorologiques la course est annulée les concurrents et club seront remboursés dans les jours suivant l'annulation.